Coiffeur | Coiffeuse (jeune)



Apprentissage jeune

Tu as entre 15 et 23 ans ?
Tu cherches à te former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

En tant que coiffeur ou coiffeuse, tu travailles en salon, seul(e) ou en équipe. Chaque jour, tu réalises des shampoings, coupes, colorations, permanentes, brushings, chignons... Tu apportes soins et conseils en tenant compte de la mode, de la morphologie, des différents types de cheveux et des demandes de tes clients.

Les coiffeurs offrent un moment de détente et de beauté à leurs clients. Ils ont la chance de pouvoir apprécier directement le résultat de leur travail. C'est un métier qui nécessite de la précision et de la créativité pour élaborer des styles uniques et adaptés à chaque personne.

Ce métier comporte une dimension technique, artistique, mais aussi physique (station debout, gestes répétés). Les horaires nécessitent généralement de travailler relativement tard, y compris les samedis.

Métier de mode en constante évolution, il nécessite de se tenir au courant des nouvelles tendances et techniques.

Débouchés

Au bout de ta formation de 3 ans, tu pourras travailler dans un salon de coiffure, coiffer à domicile ou continuer ta formation pour ouvrir ton propre salon de coiffure.

Le secteur de la coiffure recherche des professionnel(le)s diplômé(e)s ; tu n’auras donc pas de difficultés à trouver un emploi après ta formation.

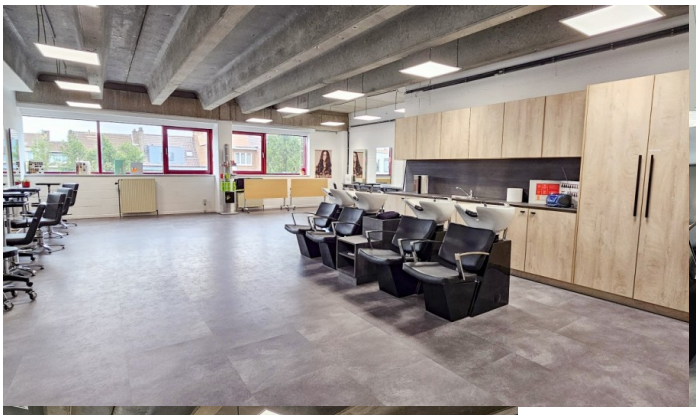
Un métier pour moi ?

Ce métier a des chances de te convenir si :

- Tu apprécies le fait de rencontrer des gens et d’échanger avec eux
- Tu aimes l’univers de la beauté et tu te tiens au courant der dernières tendances

- Tu as le sens de la précision et du détail, tout en ayant l'esprit créatif
- Tu as une bonne résistance physique (station debout, gestes répétés)

Nos locaux





Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1ère année : lundi ou mercredi (9h00 à 16h40) + 8 heures de cours généraux par semaine
- 2ème année : mardi (9h00 à 16h40) + 4 heures de cours généraux par semaine
- 3ème année : lundi (9h00 à 16h40) + 4 heures de cours généraux par semaine

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise.

Nous te proposons de te former dans ce métier en concluant un contrat d'alternance avec une entreprise (3 ou 4 jours/semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (1 ou 2 jours/semaine).

Cette formation répond à l'obligation scolaire et peut être commencée à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pour toute information concernant votre formation :

Téléphone : 0800 85 210
Email : info@efp.be

Pratique en entreprise

Avec l'aide du référent stage, tu dois trouver une entreprise où effectuer ta formation pratique qui accepte de t'engager sous contrat d'alternance.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion du contrat d'alternance. Il est présent pour t'orienter, t'aider dans tes recherches d'entreprise où te former, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de ta formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenti obtient un certificat d'apprentissage "Coiffeur/Coiffeuse" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui permet, entre autres, d'accéder à la formation de chef d'entreprise.

DETAILS SUR LA FORMATION

Métier qui recrute

Certificat d'apprentissage coiffeur

Prix: 70 euros par an

Matériel à acquérir pour suivre la formation: +/- 150€ prix indicatif + coûts d'impression des syllabi

Durée: 3 ans

Stage: Stage pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour démarrer la formation, tu dois avoir :
• soit 15 ans accomplis et avoir fréquenté au moins 2 années dans le 1er degré de l'enseignement secondaire
• soit entre 16 ans au 31/12 de l'année en cours et 23 ans